

Gland, le 14 décembre 2018

**Extrait de procès-verbal
de la séance du Conseil communal
du jeudi 13 décembre 2018**

Présidence : Mme Véronique VILLAINE

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal n° 51 relatif au projet de budget pour l'exercice 2019;
- ouï le rapport de la Commission des finances;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. que le projet de budget de l'exercice 2019 de la Ville de Gland, présenté par la Municipalité, prévoyant un excédent net des dépenses de CHF 4'097'047.- et une marge d'autofinancement positive de CHF 4'217'611.- est accepté.

*"Conformément aux articles 108 et ss. LEDP :
La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans
un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal".*

Pour le Bureau du Conseil communal :

La présidente :

Véronique VILLAINE



La secrétaire :

Karine TEIXEIRA FERREIRA